Zeitschrift: L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier

Herausgeber: L'effort cinégraphique suisse

Band: - (1931)

Heft: 13

Artikel: Question corporative : les taxes et la lutte contre les cirques

Autor: Jn.Hd.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-734335

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Question corporative

Les taxes et la lutte contre les cirques

Aujourd'hui, plus que jamais, de nombreux fléaux s'abattent sur les salles cinématographiques, auxquelles nombre d'inconscients pensent demander des sacrifices inouïs, tout à fait hors de proportions avec les bénéfices réalisés, si bénéfices il y a... Nos directeurs sont accablés: ils n'en meurent pas tous... mais tous en sont frappés.

Nous reviendrons prochainement sur les taxes iniques que l'on réserve injustement au plus populaire des divertissements, mais, dès maintenant, nous tenons à détruire bien vivement cette légende fort répandue dans les divers départements cantonaux des finances : à savoir la magnifique prospérité de l'industrie cinématographique suisse.

Non, Messieurs les Conseillers, ce n'est pas chez nous que vous trouverez la poule aux œufs d'or. La crise sévit au cinéma comme partout ailleurs et même davantage que partout ailleurs, car n'oublions pas que le sonore vient de faire son apparition, occasionnant aux « exploitants » — en réalité de pauvres exploités — des frais supplémentaires très élevés dont ils se seraient bien passés. La foule, avide de nouveauté, veut du 100 % parlant; les installations coûtent fort cher et il faut de gros sacrifices pour offrir au public les bons appareils nécessaires.

Donc, c'est une grosse erreur que de chercher de nouvelles ressources financières en augmentant les prestations des cinémas. Ceux-ci, solidaires les uns des autres, se verront forcés, s'ils ne veulent pas être étranglés, de se défendre vivement, même en envisageant une fermeture générale. Nos autorités auraient grand tort, au moment où la situation est si tendue, de chercher querelle à de braves gens luttant fort et ferme pour une existence précaire, et faisant tout leur possible pour créer un peu de joie dans le cœur d'une foule plus ou moins accablée par les soucis quotidiens.

Mais nous reviendrons dans notre prochain numéro sur ce sujet brûlant d'actualité, tenant aujourd'hui, dans l'attente de quelques précisions gouvernementales, à examiner une question moins grave, devant cependant retenir notre attention.

Directeurs de cinémas, vous connaissez ce gros champignon qui vient s'installer brusquement dans votre localité, draînant pendant une semaine ou deux des sommes énormes, laissant en revanche sur place de bien minimes contre-parties.

Loin de nous l'idée d'attaquer ici l'entreprise nationale des frères Knie. Depuis quelque dix ans, nous avons suivi avec un vif intérêt son développement, et nous devons constater que nos compatriotes ont toujours eu souci de contenter leur clientèle. Aussi, année après année, ils reviennent avec de meilleures attractions, un matériel perfectionné et un programme de choix laissant le plus agréable des souvenirs. Actuellement, leur tente à quatre mâts peut rivaliser avec les plus colossales entreprises

Jeune homme désire trouver place d'

apprenti opérateur

Adresser offres sous P. S. 95, à l'Effort Cinégraphique Suisse, Lausanne.

similaires de l'étranger, et l'accueil chaleureux qu'ils ont rencontré cette année, malgré la dureté des temps, est la preuve la plus probante qu'ils ont su gagner la confiance de chacun.

Ecartons donc du débat les frères Knie.

Mais il y a d'autres gêneurs sur lesquels nous attirons l'attention des gouvernements cantonaux ainsi que de toutes les associations cinématographiques suisses : les cirques étrangers.

S'introduisant chez nous avec une publicité monstre ne répondant trop souvent nullement à la réalité, trompant de ce fait la bonne foi des foules, ils passent, cueillant quantité de « poires », ramassant notre argent et s'en allant après avoir profondément déçu des milliers de personnes. Ils ne reviendront pas, car l'« affaire » n'est tentée qu'une fois : les dupes risquant de s'éveiller à la deuxième rançon.

De gros capitaux quittent ainsi le pays, sans avoir laissé la moindre satisfaction artistique, mais cependant après avoir nui à quantité de spectacles établis à demeure chez nous, payant de lourds impôts augmentés de taxes diverses d'une rare dureté. Les cinémas, entre autres, se doivent de protester énergiquement contre les autorisations qui pourraient être accordées à ces sangsues malfaisantes. Que l'on se décide donc à protéger efficacement nos nationaux déjà si atteints par le chômage et en lutte à tant de difficultés financières. « Un pour tous, tous pour un », clame-t-on dans les assemblées électorales. Serait-il trop déplacé de demander à nos élus de bien vouloir mettre en pratique cette si belle devise? Nous voulons bien leur faire confiance, persuadés qu'en signalant à leur bienveillante attention le danger que présentent certains oiseaux de passage, ils auront à cœur de limer autant que possible ces grands drainages occasionnels à travers tout le pays ou dans quelques-uns de nos cantons particulièrement larges d'idées ou d'une immense faiblesse. L'époque des demandes d'autorisation va bientôt venir. C'est pourquoi, d'ores et déjà, nous avons cru bon de jeter ce cri d'alarme. Et si nos autorités ont quelques scrupules, qu'elles veuillent bien penser un peu au sort misérable de beaucoup de Suisses à l'étranger, que l'on débarque sans trop de ménagements. « Place aux nôtres », leur dit-on brutalement. « Et bien oui, place aussi aux nôtres » doit-on leur répondre, à moins que l'on ne tienne à conserver cette réputation de pâtres à l'âme si bonasse, pour ne pas dire bête.

